L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, [MAR]DI MATIN, 8 SEPTEMBRE 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 8 SEPTEMBRE.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRÉSIDENT:
HORATIO SEYMOUR,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRÉSIDENT
FRANK P. BLAIR,
DU MISSOURI.

Electeurs pour l'Etat en général:
EX-GOUVERNEUR R. C. WICKLIFFE, de Ouest Féliciana.
ISAIAH GARRETT, de Ouachita.

Remplaçants:
JAMES P. FRERET, de Jefferson.
JUGE J. N. LEA, d'Orléans.

Electeurs de District:

1er District Congressionnel	A. SAMBOLA.
2me " "	M. D. BRADY.
3me " "	A. S. HERRON.
4me " "	A. DeBLANC.
5me " "	M. D. COLEMAN

Remplaçants:

1er District Congressionnel	T. P. SHERBURNE.
2me " "	GEO. W. RACE.
3me " "	J. H. KENNARD.
4me " "	E. N. CULLUM.
5me " "	W. F. BLACKMAN. J. H. BRIGHAM.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un billet à ordre de la somme de cinq mille piastres, portant intérêt.

Par G. de Feriet, à 10 heures, au coin des rues Royale et St-Pierre, en dessous du magasin de cigares de Bornio—Meubles de salon et de salle à manger, montres, tapis, fourneaux, ustensiles de cuisine, &c.

Par F. Fernandez & Co., à 10 heures, à leur salle d'encan, rue de la Vieille-Levée No 44, entre Bienville et Douane—Vente sans réserve de merceries et parfumeries, coutellerie, quincaillerie, fusils, marchandises sèches, bonneterie, chapeaux, &c.

Par E. Roger & Co, à 10 heures, à leur salle d'encan, Vieille-Levée Nos 45 et 47—300 lots de marchandises sèches étrangères et américaines.—Aussi 300 douzaines chapeaux feutre et laine.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—Habillements de saison; bottes, souliers et brodequins.

Par Vincent & Co. au No 6 de la rue de Chartres—Marchandises sèches étrangères et américaines.

Par René Gutierrez, au No 227 de la rue Poydras—Articles de mode, comptoirs, vitrieres, installations, &c.

Par Hois, Riehm & Co, au No 21 de la rue de Chartres—Marchandises étrangères et américaines.

Par H. Scott, au No 46 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et habillements.

Par O. Valeton, à 10 heures, au No 68 rue Tchoupitoulas—70 barils de bière.

Par Montgomery Bros & Co, à leur salle d'encan, au Camp—Un assortiment de meubles et d'ustensiles de cuisine.—Et aux écuries de F. Liner, rue Gravier, à 11 heures, magnifiques chevaux appareillés et de monture, mulets, vaches laitières, buggies, wagons, &c.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!:

☞ Le Shérif procédera aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à l'adjudication d'un billet de la somme de $5,000 ... garanti par hypothèque par acte au rapport d'Andrew Hero, en date du 20 février 1867.

Voir aux annonces.

Magasin en briques.—Nous appelons l'attention des capitalistes sur une annonce de M. O. Valeton, encanteur, chargé de la vente d'un magasin de valeur en briques, situé rue Tchoupitoulas, près de la rue Poydras. Ce magasin est on ne peut mieux placé pour la vente des marchandises de l'Ouest et présente une excellente occasion de placement. Pour plus amples détails, s'adresser à M. Valeton, au coin des rues Tchoupitoulas et Natchez.

Annonces Politiques.

Le prix d'insertion des annonces politiques doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance dans nos bureaux.

Honorable Pierre A. Rost.

La Louisiane vient de perdre un de ses plus respectables citoyens. Le juge P. A. Rost est décédé dimanche, à onze heures, à la résidence de son gendre, M. Félix Larue, dans le Troisième District. Il était âgé de 71 ans, mais rien ne laissait prévoir une fin si prochaine, bien qu'il fût affecté depuis quelques années d'une maladie qui mine lentement l'organisme, le diabète. Le juge Rost a joué un rôle important en Louisiane, et il y laisse un renom de jurisconsulte et une réputation d'intégrité qui permettent de placer son nom à côté de ceux des citoyens dont s'honore à juste titre cet Etat.

Pierre Adolphe Rost était né en France, dans le département du Lot-et-Garonne, vers 1797, c'est-à-dire peu de temps après le règne de la Terreur. Son père était protestant et partisan des idées nouvelles, et sa mère était catholique. Le jeune Rost fut élevé par son père dans les idées du jour, et il apprit ainsi à admirer les fondateurs de la république américaine et particulièrement Franklin. Après avoir commencé ses études au collége de Cahors, il alla les achever au lycée Napoléon, à Paris, et il entra à l'école Polytechnique à 16 ans. Au commencement de l'année suivante, en mars 1814, les élèves de l'école formés en bataillon, contribuèrent à la défense de Paris et le jeune Rost, après s'être distingué, alla rejoindre l'empereur à Fontainebleau. Il rentra ensuite à l'école, et il était sur le point d'obtenir une commission lorsque survint la défaite de Waterloo. Rost refusa sous la restauration d'entrer dans les Gardes du Corps, et il se décida en 1816 à se séparer de sa mère et de ses sœurs pour venir se fixer dans la république américaine. Il avait 19 ans lorsqu'il débarqua à la Nouvelle-Orléans où il fit la connaissance de George Eustis. Après diverses tentatives commerciales infructueuses, il se livra à l'étude du droit sous la direction de Joseph A. Davis, frère de Jefferson Davis, puis après avoir été reçu avocat, il alla se fixer à Natchitoches. Sa réputation comme avocat ne tarda pas à s'étendre.

En 1822, nous voyons le juge Rost élu à la Législature d'Etat, et en 1826 il est envoyé au Sénat. A l'expiration de son terme de sénateur, il courut pour le Congrès mais son concurrent l'emporta sur lui de quelques voix. Il vint alors habiter la Nouvelle-Orléans et y exerça sa profession d'avocat jusqu'en 1838, époque à laquelle il alla avec sa famille faire une visite en Europe. Il revint à l'automne, et, deux siéges à la Cour Suprême se trouvant vacants, il fut nommé avec son ami George Eustis pour les remplir. Tous deux donnèrent leur démission au bout de quelques mois, et le juge Rost alla se livrer à l'agriculture sur la plantation Destréhan, il avait épousé la fille de Jean Noel Destréhan.

Ayant apporté dans sa nouvelle entreprise toutes les ressources d'un esprit sagace et novateur, il se fit un renom d'agriculteur et prononça en 1845, à l'exposition annuelle de la Société Agricole de l'Etat, un discours qui fit sensation.

En 1846, lorsque le système judiciaire fut réorganisé, le juge Rost accepta de nouveau un siége à la Cour Suprême, dont George Eustis fut nommé président. Les décisions rendues par la Cour Suprême pendant la période qui suivit, forment un recueil de jurisprudence qui jouit encore de la plus haute autorité, et les noms des Eustis, de Rost et de Slidell seront longtemps cités comme ceux de jurisconsultes modèles. Après avoir servi honorablement comme juge pendant près de six années et s'être acquis la réputation d'un magistrat aussi ferme qu'éclairé, le juge Rost se retira sur sa plantation de la paroisse St. Charles.

C'est là qu'en 1861 vint le trouver un ordre du gouvernement provisoire des Etats Confédérés [illegible] ... mission à Madrid. [illegible]

[illegible]

La mort est venue le trouver au sein de sa famille, après une vie et bien remplie. Il est allé rejoindre ses collègues de la Cour Suprême, les juges Eustis, Slidell et King, auxquels il avait survécu. [illegible]

[illegible]

produits, biens fonciers ou immeubles, et de ventes du dehors généralement.

Les jours réguliers de vente seront les lundis, mercredis, vendredis et samedis. La première vente aura lieu mercredi prochain. Voyez l'annonce à la page des encans.

Lettre du général Rosecranz.

Voici le texte de la lettre adressée par le général Rosecranz au général Lee, texte que le télégraphe n'avait pas jugé à propos de nous donner.

White Sulphur Springs, Va., 26 août.

A Robert E. Lee:

Général: Plein de sollicitude pour l'avenir du pays, je viens, le cœur sur la main, apprendre la condition, les vœux et les intentions du peuple des Etats du Sud, et spécialement pour m'assurer des sentiments de ces hommes braves, énergiques et dévoués qui, après avoir soutenu la confédération pendant quatre ans, ont déposé leurs armes et ont juré allégeance aux Etats-Unis et dont vous avez été le chef le plus sincère et le plus aimé. Je vois que l'interprétation que les droits d'Etat sont en conflit avec l'unité nationale a produit contre ces droits une violente réaction qui nous conduit à la consolidation. Un pays aussi grand que l'est le nôtre maintenant, et qu'il doit certainement le devenir, doit avoir des gouvernements d'Etat pour remplir des fonctions locales, ou il doit aller plus loin et certainement au pire.

Il est clair pour nous à l'Ouest et au Nord que la continuation de la quasi-anarchie qui a existé depuis trois ans dans les dix Etats de notre Union, augmente grandement le danger de la centralisation, grossit nos dépenses nationales, diminue notre production et nos revenus, inspire des doutes sur notre stabilité politique et financière, déprécie la valeur de nos obligations et de notre papier-monnaie national, et place le crédit de la plus riche nation au dessous de celui de la plus pauvre de la chrétienté. Nous savons que notre papier monnaie doit être déprécié, tant que nos obligations seront au-dessous du pair, et qu'en conséquence le vaste commerce de notre pays doit subir les désastreux inconvénients qui résultent des fluctuations du signe d'échange jusqu'à ce que nous puissions remédier au triste état de choses qui existe au Sud.

Nous voyons aussi l'éventualité, sinon la probabilité, d'autres maux qui peuvent survenir, tels que le manque de récoltes, une insurrection locale, et beaucoup d'autres éventualités non prévues qui peuvent encore plus déprécier notre crédit et notre papier-monnaie; provoquer des mécontentements et des désordres, et amener l'agitation démagogique, la révolution, la répudiation, et mille autres malheurs et avanies.

Nous savons que les intérêts du peuple du Sud sont liés au respect de la loi et au maintien de l'ordre, et que ce peuple doit partager notre destinée, en cas d'heur ou de malheur. Je crois que tout homme qui réfléchit est convaincu que si les populations des Etats du Sud pouvaient être en paix et appliquer leur énergie et toute leur bonne volonté à réparer les dégâts causés par la guerre, à réorganiser leur industrie et leur commerce, à procurer aux affranchis du travail qui donnât à ceux-ci la paix, le bien-être et le contentement, à inviter le capital, le travail et l'esprit d'entreprise à venir librement au milieu d'elles, elles rétabliraient bien vite leurs fortunes ruinées, décupleraient la valeur de leurs terres, établiraient la confiance publique dans notre stabilité, porteraient les obligations de notre gouvernement à une prime au-dessus du pair, rameneraient notre papier monnaie au taux de l'or, et assureraient pour elles et pour toute la nation un avenir heureux et prospère.

W. S. ROSECRANS.

Règlements pour les Planteurs.

CIRCULAIRE DU BUREAU DES AFFRANCHIS.

Quartier-Gén. (Bureau des réfugiés, etc.) District de la Louisiane, Nlle-Orléans, 5 septembre 1868.

Ordre No 18.

I. Les planteurs auxquels des provisions ont été fournies par ce bureau, en vertu des dispositions des circulaires Nos 1 & 5, série courante de ce Quartier-général et qui désirent avoir le contrôle entier de leurs récoltes, sont informés qu'ils pourront l'avoir aux conditions suivantes:

1o. En payant à l'officier-payeur, à ce quartier-général, le montant de leur dette envers ce bureau, pour fournitures de provisions.

2o. En fournissant un certificat du facteur du district agricole où il réside—nommé en vertu de l'Ordre No 18 de ce Quartier-général—déclarant qu'il ne sont pas endettés avec lui pour avances.

3o. En fournissant un certificat du sous-assistant commissaire du District où il réside, que le montant du aux affranchis pour leur travail a été payé, ou quand les affranchis ont travaillé pour une part dans les récoltes, que leur part de récolte leur a été livrée par le planteur.

Les affranchis auront—après que leur part de récolte leur aura été livrée par le planteur, qui a éteint sa dette envers le Bureau—l'option ou de vendre leur part au lieu d'embarquement ou de l'expédier à l'assistant-commissaire des subsistances du Bureau, à la Nouvelle-Orléans, pour qu'elle y soit vendue pour leur compte par tel facteur que le Bureau désignera.

Les assistants commissaires et les sous-assistants commissaires du Bureau, prêteront toute l'assistance possible aux affranchis qui désireront expédier leur part de récoltes au Bureau, comme il est dit ci-dessus, veillant à ce que les connaissements &c. soient faits, et que les produits soient envoyés à l'officier commissaire des subsistances, accompagnés d'une liste des noms des propriétaires. Les assistants commissaires [...] adjoint général à ce quartier-général.

II. Les planteurs qui ne profiteront pas des priviléges que leur accorde cet ordre—pour s'affranchir des dispositions de leurs contrats—seront requis de remplir les conditions de leur marché et leurs obligations, en expédiant toute leur récolte aux facteurs désignés par ce bureau, ainsi qu'il est prescrit par l'ordre No. 14, série courante.

III. Il n'y aura plus d'autres avances faites aux planteurs, en vue des circulaires sus-mentionnées, après l'expiration du présent mois, excepté dans des cas spéciaux.

S'il surgit des cas spéciaux, où des provisions puissent être requises, pendant le mois prochain, les assistants sous-assistants commissaires feront un examen attentif de ces cas, et adresseront à ce sujet un rapport détaillé à ce quartier-général.

Par ordre du major-général,
EDWARD HATCH,
Assistant Commissaire A. D. F. U.
LUCIUS H. WARREN,
Lieutenant-Colonel, etc., A. A. A. G.

LE GASPILLAGE RADICAL.

Nous lisons dans le *Phare des lacs*, journal français publié à Buffalo, Etat de New-York:

A quelque parti que l'on appartienne, quelque opinion que l'on ait des principes et des tendances du parti dominant, on est obligé de convenir que l'administration des affaires publiques, depuis la fin de la guerre, coûte horriblement cher au pays, trop cher pour qu'il puisse continuer longtemps à supporter un pareil fardeau. M. E. B. Ward, un pur radical de Détroit, a publié sur ce sujet, il y a quelque temps, une circulaire intéressante, dont il nous a adressé une copie, et que nous traduisons ci-dessous:

Aux contribuables et aux producteurs des Etats-Unis.

"La convention nationale des manufacturiers réunie à Cleveland, m'a nommé membre de la délégation chargée de se rendre à Washington, dans le but de presser le Congrès d'adopter des mesures devant amener la réduction des taxes qui aujourd'hui pèsent si lourdement sur tous les travailleurs et producteurs de tous les pays.

"Le premier obstacle que j'ai rencontré dans l'accomplissement de ma mission, a été l'influence et le pouvoir de l'innombrable armée des employés inutiles qui, depuis la guerre, vivent aux dépens du Trésor public.

"J'ai trouvé que le département de la guerre demandait quatre vingt-quinze millions de dollars, sans compter les primes et les pensions, le département de la marine quarante sept millions, le département du service civil, cinquante millions; en un mot chaque département cherchait, avec une âpreté inouie, à s'assurer la plus large part du produit des taxes que l'on arrache aux travailleurs et aux producteurs. Les contribuables, sont exaspérés, ils succombent sous les charges qu'on leur impose. Eh bien, quand il s'agit de se partager leurs dépouilles, on semble croire, à Washington, qu'il ne doit jamais y avoir de limites à leur patience et à leurs ressources.

"Le fait est que l'énormité de notre budget est une honte nationale. J'ai pris la peine de m'enquérir minutieusement des réductions qui pourraient et qui devraient être effectuées dans le département de la guerre, de la marine et du service civil, et voici le résultat de mes investigations. Le nombre des navires de guerre actuellement en service devrait être réduit de 106 à une trentaine, et les dépenses de la marine ne devraient pas excéder douze millions de dollars, pour l'année courante. La grande expédition navale qui parade aujourd'hui dans les ports européens devrait être rappelée immédiatement, vingt navires suffiraient pour protéger nos intérêts à l'étranger. Je suis également convaincu qu'une armée de vingt mille hommes est tout ce qu'il nous faut pour maintenir l'ordre dans le Sud et la paix sur nos frontières indiennes et sur celles du Pacifique. Nous n'avons pas besoin de troupes dans les Etats du Nord; dix individus dans chaque fort et dans chaque arsenal, c'est plus qu'il n'en faudrait pour les garder. Ce n'est pas tout; le rappel de la plupart des lois vexatoires des taxes fédérales les dépenses du service civil à une somme qui ne pourrait excéder vingt millions de dollars. Si elles étaient effectuées, comme elles devraient l'être, les réductions ci-dessus indiquées s'élèveraient à soixante-trois millions pour l'armée, à trente-cinq millions pour la marine, et à trente millions pour le service civil, formant un total de cent vingt-huit millions, [illegible]

[illegible]

"Cette [illegible]

[illegible]

pensées publiques, réglées par les radicaux, continueront à être plus fortes que celles des plus coûteuses monarchies de l'Europe. D'ailleurs, le Congrès n'a pas le temps de s'occuper de réformes financières; il a sa guerre à poursuivre contre la constitution, contre le Président et contre la *rébellion*; il a ses propres intérêts à soigner, et il sait bien que les Etats-Unis sont assez riches pour payer les frais de toutes ses folies. Après lui, le déluge! Que le peuple murmure, qu'il crie, qu'il tempête, qu'est-ce que cela peut faire aux radicaux du Congrès; nous sommes en république; le peuple seul est responsable; ses mandataires peuvent pêcher impunément à deux mains dans ses poches. Si nous avions un roi ou un empereur, on saurait à qui s'en prendre. Mais à qui ou à quoi s'attaquer quand c'est le peuple qui est souverain? on peut, direz-vous, changer ses mandataires par un vote. La chose n'est pas aisée, quand ces mandataires tiennent les cordons de la bourse et qu'ils sont *libéraux*. On essaiera cette automne; si la chose réussit, c'est bien, on pourra respirer; mais si elle ne réussit pas, apprêtons-nous à saigner et à sang et eau pour entretenir la gamelle radicale.

Le côté plaisant de la conduite des radicaux, qui ont le pouvoir en mains et qui font si bien danser l'anse du panier national, c'est qu'ils accusent leurs adversaires de vouloir faire banqueroute! C'est sans doute pour obliger les démocrates d'en venir là, qu'ils se hâtent de vider la caisse.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE—7 Septembre.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN.
No 111, rue du Canal.
Ci-devant encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	78	degrés
Midi	83	"
3 heures P. M.	84	"
6 heures P. M.	83	"

GARDES DE HENDRICKS.—Ce club s'est réuni hier soir à son quartier-général, rue Royale. L'assemblée, qui était nombreuse, a été haranguée par l'ex gouverneur Weller, de la Californie; par le colonel Jno. S. Tully, président des Chevaliers de Seymour, et par R. W. Ogden, président du Club. Ces trois discours ont roulé naturellement sur la politique du jour et ont été fort applaudis. Il est utile que les questions politiques soient ainsi discutées dans les clubs, afin que les citoyens puissent eux-mêmes répéter les arguments donnés par les orateurs et faire une propagande utile dans leurs relations de chaque jour.

LES WIDE AWAKES—Ce club du 8e ward, président N. A. Llambias, compte 782 membres, tous électeurs. Un drapeau leur a été présenté samedi soir par M. William Holland, membre du club et voilier, rue de la Vieille Levée 119. Il a fait le drapeau lui-même. Nous ne doutons pas que le club ne compte bientôt plus de 1000 membres.

SWAMP FOX RANGERS.—Un club de ce nom a été formé hier soir dans le 11e ward au coin des rues Septième et Magasine. Les officiers suivants ont été choisis: Président, R. C. Hood; vice président, Mason Pitcher, secrétaire, J. J. Johnston, trésorier, W. G. Robinson; maréchal, le Col. Isaac Patton; assistant, Peter Kiernan. Une communication du Sénateur Foote a été lue. Pressé d'affaires, il n'a pu se rendre à l'invitation qui lui avait été adressée et regrette de manquer cette occasion de haranguer le meeting. Des discours ont été prononcés par MM. T. G. Noel et A. B. Bacon. M. Noble a été appelé, mais il s'est excusé.

GRAND MEETING A ALGER.—Il y a eu une réunion d'environ 1000 blancs et votants de couleur hier soir à Alger, à la gare du chemin de fer. On y a compté plusieurs centaines de nègres. MM. A. W. Gaunt, Hughes, (coul.) et Thomas Jenkins ont prononcé des discours. Le plus grand enthousiasme a régné nonobstant l'élection du Vermont.

LES NÈGRES FAISANT L'EXERCICE—Vendredi soir, une compagnie de nègres faisait l'exercice militaire dans un îlot qui touche à l'encoignure Seconde et Baronne. Ils étaient tous armés d'un fusil et un blanc leur enseignait à faire l'exercice.

Une autre compagnie, également armée, faisait l'exercice dans une écurie rue Terpsichore, entre les rues St. Charles et Carondelet.

RAPPORT MORTUAIRE.—Il y a eu 105 enterrements pendant la semaine qui a fini dimanche à 6 heures du matin. 19 personnes sont mortes de la fièvre, bien qu'aucun cas de fièvre jaune ne soit rapporté. Sur ce nombre de 105 morts, on compte 33 personnes de race blanche, 20 de race noire et 6 de races mêlées.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—Les amateurs de spectacle n'oublieront pas que ce théâtre s'ouvre ce soir avec Emerson, Allen et beaucoup d'autres acteurs très connus et de grand talent. La salle, seule, entièrement réparée et renouvelée, attirera la foule.

SUICIDE SUPPOSÉ.—Dimanche, dans l'après-midi, un marin nommé James Roach est sauté d'un skif dans le fleuve, près du Dry Dock, à Alger, et s'est noyé. Les circonstances de ce fait ont produit l'impression qu'il voulait se détruire. Il était âgé de 20 ans et né dans le Massachusetts.

UNE PENDAISON VOLONTAIRE.—Un nommé Charles Denny s'est suicidé samedi soir, rue Foucher, No 183, en se pendant lui-même.

VOL.—Des personnes inconnues ont volé, dimanche soir, dans les appartements de M. Bauer, propriétaire du salon de Pavillon et ont volé une montre d'or de valeur, $87 en espèces et divers articles de bijouterie. Les voleurs se sont échappés avec leur butin sans exciter l'alarme de personne dans la maison.

INCENDIE.—Samedi soir, le feu a brûlé quantité de hardes et de chiffons dans la résidence de M. O. Cascalon, rue Gasquet; ces chiffons avaient été pendus près du fourneau pour les faire sécher. Heureusement, le feu ne s'est pas étendu à la maison qui n'a pas souffert.

VOLEUR ARRÊTÉ—Un nommé A. Hieman a été arrêté hier matin et traduit devant le recorder Becker, sous l'accusation d'avoir volé de l'argenterie chez le juge Fonte. Il a été envoyé devant la Cour criminelle.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—M. Campbell répond à des attaques faites contre son caractère dans certains journaux démocrates de cette ville par la reproduction d'un article le concernant, article tiré d'un journal de Muscatine, Iowa. Le secrétaire lit un article du *Républicain* qui réfute l'accusation.

M. Ray présente un bill pour incorporer la compagnie de l'Elevator de la Nlle-Orléans. Référé.

Aussi un bill pour perpétuer la compagnie du Canal de Harataria et de Lafourche. Référé.

Aussi une résolution jointe autorisant un comité à réviser les statuts de l'Etat, le code civil et le code de procédure.

Aussi un bill pour créer une cour de recorder dans la ville de Jefferson. Référé au comité judiciaire.

Un bill pour créer une place de recorder à Shreveport a été référé.

Le bill de Wilcox pour incorporer la Compagnie du Canal de la Nouvelle-Orléans et l'île aux Vaisseaux, a été référé à un comité spécial de 7—MM. Todd, Braughn, Pinchback, Copeland, Bacon, Foute et Packard.

MM. Ray, Campbell et Bacon ont été nommés de la part du Sénat avec le comité de la Chambre, pour examiner le bill de police métropolitaine et faire un rapport.

Le bill du Sénat No 19, créant un Bureau de travaux publics, a été discuté avec les amendements de la Chambre et quelques uns des amendements ont été adoptés.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS—Des congés sont accordés à M. Wren, de Bossier, et à M. Pierce, de Livingston.

L'orateur donne à comprendre à la Chambre qu'un rapport de ce qu'il avait sur le bill d'impression est incorrect.

M. Rey, d'Orléans, propose de reconsidérer le vote par lequel la Chambre a adopté le bill de M. Carr, faisant reposer l'administration des écoles publiques de la Nouvelle-Orléans dans un bureau de 16 membres qui seront nommés par le gouverneur. La reconsidération étant accordée, il présente un amendement par lequel le bureau des 16 a le pouvoir de nommer et de révoquer les professeurs.

L'amendement est adopté par un vote donné à haute voix.

M. McVean, rad., de Caddo, appelle la mise en discussion de la résolution suivante présentée le 16 août dernier.

Résolu, que le comité sur les chemins de fer soit chargé, pendant la suspension de l'Assemblée générale, de faire un examen complet de la situation des divers chemins de fer de l'Etat; de s'informer du montant et de l'emploi des bons émis par l'Etat et la ville de la Nlle-Orléans pour aider à leur construction et de rapporter, à la première séance après le retour de l'Assemblée, telles mesures qui pourront être jugées nécessaires pour protéger les intérêts de l'Etat dans la construction et l'administration des chemins de fer, et ledit comité est autorisé à faire imprimer son rapport sous sa propre surveillance.

La résolution a été rejetée par un vote de 39 contre 17.

Moray, (rad.) d'Ouachita, demande la reconsidération du vote.

Dennis Burell (coul.) de St-Jean Baptiste, demande que la motion de reconsidérer soit déposée sur la table. Emportée par 32 contre 21.

Par Calhoun, des Rapides. Une résolution nommant un comité de 5 membres chargés de s'informer pourquoi les sommes déposées au Trésor par les collecteurs de taxe ne sont pas appliquées au payement du [illegible]

[illegible]

La Chambre considère les rapports du comité sur les élections et qualifications pour le siége de représentant du district représentatif, paroisse d'Orléans.

Le rapport de majorité représente que Frank Hogue, dont l'élection [illegible]

[illegible]

M. McCallen, [illegible] soutient l'élection de Bourge. Mais le rapport d'Antoine est adopté et Auguste Maurice est déclaré élu.

Le comité d'immigration rapporte un bill allouant $11,607 28 pour secours à J. C. Kathman, ex-chef du Bureau d'Immigration. Référé.

La Chambre s'ajourne.

— M. Denis Guilbert termine sa chronique de la *Revue Parisienne* par un mot assez fin: Un homme d'argent confiait ses chagrins récemment à un homme d'esprit:

"— Ma route a été semée d'épines, disait celui-ci.

"— C'est sans doute pour cela que votre conscience est si déchirée."

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Assassinat d'un nègre démocrate.

Grand émoi causé par cet événement.

Célébrité de Pinchback.

La presse de N. Y. s'occupe de lui.

Effet de son discours incendiaire.

Bradley, le Sénateur nègre expulsé devenu démocrate.

Nouvelles Européennes.

Londres, 7—Murphy, l'agitateur anti-papiste, est annoncé pour le Parlement de Manchester, faisant le 6me candidat. Un meeting pour lui, comptant 6,000 personnes, a été dispersé par les catholiques irlandais après deux heures de combat. Beaucoup de gens ont été blessés. La police a finalement restauré l'ordre, mais les troubles ont recommencé pendant la nuit dans divers quartiers de la ville.

Le *Times*, dans un article éditorial, dit que l'annexion du Mexique aux Etats-Unis est désirable, mais l'affaire n'est pas encore mûre. Cela ne pourrait se faire maintenant sans perte de sang et d'argent.

Nouvelles de Washington.

Washington, 7—L'état de la dette accuse une augmentation de $8,119,000 dans la dette portant intérêt en espèces; une augmentation de $1,195,000 dans la dette portant intérêt en circulation; une diminution de la dette nationale non présentée de $5,433,000; augmentation de la dette ne portant pas d'intérêt $2,682,000. Emis pour les compagnies du chemin de fer du Pacifique $3,104,000; augmentation d'espèces au Trésor $9,160,000; diminution de circulation au Trésor $11,573,000; augmentation de la dette publique $12,079,000.

Warrants du Trésor émis pendant le mois d'août—Civil et diplomatique, $13,000,000—intérêt, $1,830,000—guerre, $11,800,000—marine, $1,600,000—pensions et Indiens, $1,500,000. L'achat d'Alaska compris dans les montants civils et diplomatiques.

Le général Banks est ici favoriçant une session de septembre pour assurer une réunion en octobre, si cela était nécessaire.

Une délégation de manufacturiers de tabac, de Richmond, est ici pour assurer l'établissement d'un entrepôt général à Richmond, d'où le tabac peut être envoyé au marché sans payement de taxe. Le succès des délégués est probable.

Le gén. Blair sera ici le 19. Colfax télégraphie de Denver, au secrétaire de la guerre, les épouvantables outrages des Indiens. Ni le secrétaire de la guerre ni le Bureau Indien n'ont reçu de dépêches des officiers de l'armée ou des agents Indiens relatives à la guerre indienne.

Colfax sera ici le 18 du courant, aussi Wade.

Washington, 7—Le *Times* et la *Tribune* de New-York, se taisent sur le discours de Pinchback. Mais le *Herald* dit: "La menace sauvage proférée vendredi dernier par Pinchback, le mulâtre qui a été récemment installé à la place de M. Jewell comme sénateur du second district de la paroisse d'Orléans (Lne.) est une confirmation saisissante de la barbarie attribuée au nègre quand en tête est tournée et sa vanité surexcitée par la possession politique du pouvoir. L'esprit infernal qui a causé les horreurs de St-Domingue inspire les épouvantables prophéties de Pinchback, "l'arrière de la rétribution" quand "dix mille torches seront appliquées à cette ville et à la Nlle-Orléans ne sera plus un endroit." Rien ne peut montrer plus clairement que cette horrible menace la complète inaptitude des hommes dont Pinchback est un type, à être sénateurs et gouvernants dans le pays.

Nouvelles diverses.

Atlanta, 7—Le Sénat par un vote de 15 a refusé de reconsidérer le bill de secours passé samedi.

Une résolution a été présentée déclarant les sénateurs Campbell et Wallace non éligibles au Sénat, (étant nègres) sous la Constitution de l'Etat comme sous celle des Etats-Unis. Highbee, rép., a [illegible] une résolution [illegible] déclarant [illegible] deux tiers pour passer la résolution pendante; le président décide qu'un vote des deux tiers est nécessaire. Halcomb dit que c'est la décision la plus extraordinaire qu'il ait jamais prise un corps législatif et en appelle de la décision du président. L'appel est soutenu par un vote de 24 contre 8 et la résolution est mise à l'ordre du jour de vendredi prochain.

La Chambre par un vote de 69 contre 42 passe une résolution pour élire un bureau de commissaires avec le pouvoir de nommer les officiers de la route d'Etat.

Le Sénat a soutenu le veto du gouverneur sur le bill de Savannah, par 18 contre 18.

C'est aujourd'hui le dernier jour d'enregistrement.

Leavenworth, 7 Une dépêche de Hayes City dit que les Indiens ont fait une pointe sur le fort Dodge et ont tué trois soldats et blessé 17. Ils ont été finalement repoussés. La perte des Indiens est inconnue. Le général Sheridan est maintenant au fort Dodge.

Columbia, 7—Un bill a été présenté au Sénat aujourd'hui pour supprimer l'insurrection et la rébellion. Il donne au gouverneur un pouvoir dictatorial en cas d'insurrection et de rébellion.

Augusta, 7—L'Hon. B. H. Hill est à la veille de partir d'ici pour faire une campagne électorale dans le Nord et l'Ouest en faveur de la démocratie et pour présenter la vraie situation des affaires dans le Sud.

Wilmington, 7—Samedi soir, à Clinton, comté de Sampson, un nègre qui appartenait précédemment à la Ligue loyale, mais qui a abandonné cette organisation et s'est réuni à un club de couleur, démocrate, a été appelé hors de sa maison et assassiné. On a tiré sur lui et une balle l'a frappé au cœur. Cette affaire a produit un grand émoi. Les blancs pensent généralement que le parti républicain veut provoquer une collision. Il n'y a pas encore de klan du Ku-Klux ni autre organisation secrète démocratique, dans cet Etat, mais on croit maintenant que d'énergiques efforts seront faits pour organiser quelque ordre secret comme moyen de défense. Il ne peut y avoir de doute qu'une grande majorité du peuple désire la paix; c'est tout ce qu'on demande et ce dont on a besoin, mais les plus froids et les plus libéraux semblent arriver à la conclusion que l'avenir immédiat renferme les plus graves questions. C'est le sentiment des hommes positifs que les hommes du Nord influents, ayant des vues conservatrices, devraient venir au Sud et haranguer le peuple. Tout le monde ici favorise la paix.

Savannah, 7—A. A. Bradley, le nègre expulsé tout récemment du Sénat de la Georgie, a harangué un meeting républicain ce soir. Il a dit que Cliff et d'autres capet baggers auraient été utiles aux démocrates. Il est bien aise qu'ils aient fait différemment. Il croit que la prochaine élection, quel qu'en soit le résultat, causera l'effusion du sang.

Tout le discours est extravagant et contradictoire, nombre de ses auditeurs étant sans doute pour le côté qu'il soutient.

Il y avait environ 500 personnes à cette réunion et tout s'est passé tranquillement.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 7—Descendant, le 2, M. Bagley à 6 P. M.

Louisville, 7—La rivière est stationnaire avec 4½ pieds d'eau dans le canal. Temps clair et agréable.

St-Louis, 7—Le fleuve baisse [illegible]

Pilote du Sud-Ouest, 7, 6 P. M. Par Wasp [illegible] Pas de départs.

Marchés européens.

Liverpool, 7, au soir—Coton plus facile. Vendu, aujourd'hui, 10,000 balles. Graisse ferme.

Londres, 7, au soir—Consolidés 94. Bons 71 7/8.

Paris, 7—Bourse languissante. Rentes 69 55.

Marché de la Havane.

La Havane, 7—Sucre calme, à 7 1/2 et 7 3/4. Change sur Londres 15 1/2 à 16 de prime. Sur les Etats-Unis à 60 jours de vue, 25 1/2 et 26 1/2 d'escompte. Pour de l'or, à 60 jours 4 1/2 à 5 de prime.

Marchés américains.

New York, 7—Coton lourd; un peu en baisse. Vendu 500 balles. Mid. 29 à 29 1/2. Farine [illegible] Grains [illegible] actif et de 1/2 à [illegible] hausse. Fret sans variation.

New-York, 7—Fonds publics, fermes à la clôture. 5.20, 113 7/8. 1.40, 105. Argent facile de 3 à 5. Escompte 6 1/2 à 7. Or faible et fermant à 141 1/2. Sterling calme à 109 1/2. Actions généralement fermes.

Charleston, 7—Coton plat. Pas de vente. Mid. nominal, à 28. Reçu 10 balles.

Savannah, 7—Coton plat et nominal. Mid. 28. Vendu 46 balles. Reçu 176.

Baltimore, 7—Coton plat; mid. 29. Farine [illegible]

Mobile, 7—Coton plat et facile. Mid. 28. Vendu 50 balles; reçu 750. Pas d'exportation.

Louisville, 7—Tabac rare et en hausse de 1/2 à 1/2. Farine superfine 6 75. Maïs 97. Avoine 65. Porc 29. Graisse 18.

Cincinnati, 7—Farine calme. De famille 9 50. Whisky aux entrepôts 70. Porc 29. Bacon 13. Graisse 19. Beurre et fromage, ferme et sans changement.

St Louis, 7—Tabac fléchissant. Farine inactive et sans changement. Maïs 93. Porc 29. Bacon 13 1/4. Graisse 18 1/2. Whisky 1 20.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Pas de session du Congrès en septembre.

Washington, 7.—Schenck, à qui, avec le sénateur Morgan, avait été laissée la question de convoquer le Congrès en septembre, a écrit une lettre où il se prononce fortement contre une session de septembre. Les personnes les mieux informées disent qu'il n'y aura pas de session.

McClellan est attendu par le Cuba qui part d'Angleterre le 19 du courant.

La menace de Pinchback de brûler la Nouvelle-Orléans, est regardée avec horreur par toutes les classes et tous les partis ici.

Les nouvelles étrangères par le steamer rapportent que la tempête du 22 a été très destructive. Le rivage était couvert d'épaves. 22 personnes ont péri avec le Tara. Un grand navire non annoncé, a sombré près du phare de Fowey. Tout le monde a péri.

(*Dépêches du dimanche.*)

Londres, 6—Le gouvernement japonais a donné pleine satisfaction à la France pour le meurtre de l'équipage d'un canot d'une frégate française.

Le *Standard* contient un article éditorial sur le non-règlement de l'affaire de l'Alabama. L'écrivain dit que le délai ne vient pas de l'Angleterre; il dit que l'Angleterre est toujours prête à régler des contestations, toujours prête à rendre amitiés pour amitiés et toujours prête que les Etats-Unis à maintenir une alliance réelle.

Hier, l'honorable Reverdy Johnson a prononcé un autre discours à Sheffield en réponse à une adresse, présentée par les autorités de la ville. M. Johnson a dit qu'il n'entrevoyait aucune difficulté dans l'accomplissement des devoirs de sa position, quant à la conservation des relations pacifiques entre les Etats-Unis et l'Angleterre, mais la haute réputation, si bien méritée, par son illustre prédécesseur Adams a rendu sa tâche difficile. Sa plus grande ambition sera de faire aussi bien. M. Johnson a nié l'assertion de M. Roebuck que le peuple des Etats-Unis est hétérogène.

Il soutient que les émigrants étrangers qui ont débarqué en Amérique sont tous immergés dans une grande nation, laquelle nation est anglaise, et, selon lui, ils ne vivent pas la communauté en y important leurs vices.

Le *Times* a un grand article sur les récents discours de Johnson à Sheffield. Il commente favorablement ses déclarations sur l'hétérogénéité du peuple américain; il pense que le peuple des Etats-Unis est aussi anglais que le peuple d'Angleterre où les Irlandais, les Ecossais, les Français et les Allemands sont une si large part de la population.

Au sujet des prochaines élections, le *Times* dit: Quel qu'en soit le résultat, la même réciprocité de sentiment entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne suivra certainement.

Southampton, 5—Un grand incendie a éclaté dans le chantier de marine. Beaucoup de propriétés de valeur ont été détruites. La perte est lourde.

Paris, 5—Le *Constitutionnel* s'est évertué encore hier soir à donner les assurances les plus positives d'une paix permanente.

La *Presse* dit que la demande de passer dans les Dardanelles en faveur des navires de guerre des Etats-Unis a été inspirée par la Russie, et que la Sublime Porte encouragée par les ministres français et anglais, s'y refusera.

Lord Lyons, le ministre anglais, a donné un banquet à Lord Stanley, ex secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères actuellement ici. M. Moustier était présent et des discours d'occasion ont été prononcés. Un sentiment de bienveillance animait tous les convives.

Washington, 6—Le département d'Etat a publié un avis officiel portant que les voyageurs ne pourront débarquer à Cuba sans passeport officiels et authentiques du département d'Etat visés par le conseil espagnol au port du départ. Les passeports délivrés par le maire de la Nlle-Orléans et visés par le consul résidant en cette ville et les certificats de personnes qui se disent agents de passeports, disant que les passeports viennent du département d'Etat et qu'ils sont visés par le consul espagnol, ne valent rien.

Le New York *World* de samedi a ce qui suit: "Montpellier, Vermont, 4—Les Jacobins baissent leurs tons dans cet Etat. Ils ne réclament plus que 25,000 de majorité, ce qui est un 6me de moins que leur majorité en 1864.

"L'accroissement du vote démocratique est de beaucoup le plus considérable cette année bien que les radicaux ayant fait tout ce qu'ils pouvaient pour l'empêcher. Le journal républicain du Burlington *Times* dit que les démocrates ont 37 membres de la législature, ce qui est un quart de plus que l'année dernière."

Le Burlington *Times* donne le résultat comme suit:

La majorité pour le gouverneur Page n'excédera pas de beaucoup 25,000. Il ne reste plus à connaître que les retours de 20 villes et leur vote est trop petit pour changer matériellement ces données.

Plus tard—Une dépêche de Montpelier, dit ce matin: On a reçu les retours de 208 villes avec le résultat suivant: Page républicain 39,284; Edward, démocrate 13,725. Majorité de Page 25,573. Il reste à connaître le retour de 33 villes.

Les rapports reçus de 194 villes donnent les résultats suivants pour la Législature: Républicains 181, démocrates 37. Pas de choix dans 4.

Montgomery, 6—On a reçu 1968 balles de coton ici pour la première semaine. Les chenilles et la pluie n'ont pas endommagé beaucoup la récolte, comme on le craignait.

[illegible] tasco, de la Nouvelle-Orléans.

Des billets de 10 contrefaits de la banque nationale de Troy circulent ce soir.

Panama, 28—L'expédition à la recherche de l'or aux îles Cocos, partie de Panama à la fin de juin, est revenue sans avoir rien découvert de fructueux.

PAROISSE ST JACQUES—Le comité central démocratique de St Jacques est ainsi composé: Président, Félix Poché; vice-présidents, J. K Gaudet, L. E Le Bourgeois, Squire H Johnson, secrétaires, J R Winchester et A W Webre, secrétaire correspondant, M. Keating, trésorier, Marcelin Oubre; membres des districts: Le François Reine Jnr, Dr Oscar Gaudet, 3e J Gentil, Edmond Blouin, 3e Armant F Bourgeois, Jos Rome, 4e Noel Brand, Victor Le Blanc, 5e T S Gaudet, J W Dugge, 6e, Philippe A Landry, Alfred Roman; 7e, Albert Ferry, P S Brand, 8e, Edouard Webre, Désiré Le Blanc.

Revue Européenne.

Nous avons reçu avant hier des journaux de Paris jusqu'au 22 août.

On assure que définitivement les élections législatives n'auront lieu que l'année prochaine.

Nous croyons que cette nouvelle est fondée et que le Corps législatif épuisera son mandat.

Le *Moniteur* publie le décret qui nomme les présidents, vice-présidents et secrétaires des conseils généraux de départements pour la session de 1868, qui doit s'ouvrir dans quelques jours.

Nous lisons dans la *Presse* du 22:

Tous les ministres, moins M. Pinard, devant s'éloigner de Paris pour assister à la session des conseils généraux, l'Empereur et sa famille resteront au château de Fontainebleau, jusqu'au 30 de ce mois.

On dit que ce même jour l'Empereur et le Prince impérial se rendront de Fontainebleau au camp de Châlons, où ils séjourneront jusqu'au 4 septembre. L'Impératrice viendra au camp pour la revue générale des troupes.

La cour partira le 5 septembre pour Biarritz. Le séjour dans cette résidence durera, assure-t-on, jusqu'au 10 ou au 15 octobre.

On croit que l'Empereur viendra demain aux Tuileries.

Plusieurs ministres ont travaillé ce matin avec l'Empereur, à Fontainebleau.

On écrit de Berlin à la *Boersenhalle*, de Hambourg:

La visite que notre roi a faite à l'empereur de Russie à Schwalbach, a été pour ce dernier une surprise, car on ne sut la présence du roi qu'au moment où sa voiture s'arrêta devant la porte de l'hôtel. La visite dura environ trois quarts d'heure. L'Empereur accompagna le roi jusqu'à la voiture.

Il paraît que l'on s'attendait en Allemagne à voir la fête du 15 août marquée par une réception du corps diplomatique aux Tuileries et, conséquemment, par quelque parole importante de l'Empereur. Voici en effet ce que nous lisons dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*:

La réception du corps diplomatique par l'Empereur Napoléon, qu'une dépêche de Paris avait annoncée pour le 15 août, ou bien n'a pas eu lieu ou bien a été insignifiante, puisque nous n'avons reçu aucune nouvelle à ce sujet. Ainsi se trouveront déçues aussi toutes les attentes fondées de divers côtés sur une manifestation impériale faite à cette occasion.

De fait, il n'existe dans la situation générale du monde aucun incident digne d'être mentionné, qui eût exigé la confirmation des assurances pacifiques que l'Empereur a données à plusieurs reprises et d'une manière si positive.

Le même journal nous apprend que l'Empereur Napoléon a envoyé à M. de Beust une dépêche télégraphique pour le féliciter de discours prononcé par lui au banquet de clôture du tir fédéral.

La *Gazette* accueille ce fait comme prouvant une fois de plus "combien l'Empereur est sensible à toute manifestation favorable au développement pacifique de la situation générale."

A propos de l'élection du Jura le *Pays* s'exprime de la sorte:

Ainsi M. Grévy est élu à une très forte majorité.

M. Berryer a donné la satisfaction d'avoir contribué à faire arriver au Corps législatif un des hommes qui ont le plus combattu l'expédition de 1849, faite pour sauver la papauté.

Nous doutons que les catholiques en soient très reconnaissants à M. Berryer.

On sait d'ailleurs que M. Grévy est l'auteur du fameux amendement qui avait pour objet de rétablir en France le gouvernement de la Convention avec le comité de salut public.

Les légitimistes et les orléanistes qui lui ont donné la main ont donc agi dans cette circonstance, beaucoup moins au nom de leurs principes qu'au nom de leur haine contre l'Empire.

Il doit y avoir une élection dans la 2me circonscription de la Nièvre. Le candidat officiel est le baron Bourgoing, l'un des écuyers de l'Empereur, l'Union libérale lui oppose M. Girerd, avocat à Nevers et rédacteur de l'*Impartial de la Nièvre*.

On parle aussi de la candidature de M. Ferdinand Gambon, qui a exercé les fonctions de juge à Cosne jusqu'en 1848, et qui a été représentant du peuple à la Constituante et à la Législative.

Le candidat officiel dans la 3me circonscription de la Moselle sera, dit-on, M. Lejoindre, [illegible] par le [illegible] sénateur, M. le baron de Geiger. Le parti libéral doit s'occuper de choisir un candidat sympathique aux électeurs.

Nous lisons dans l'*Événement*:

"On me glisse dans le tuyau de l'oreille une gracieuse nouvelle que je vais vous confier sous le sceau du secret. Nous verrons si vous êtes discret et si l'on peut sans danger vous faire une confidence. Le comte de Chambord va reconnaître (l'*Événement* veut sans doute dire adopter) le fils du comte de [...]. Si vous n'abusez pas de ma confiance, je vous dirai demain le pourquoi."

La *Patrie* publie les nouvelles suivantes dont nous lui laissons la responsabilité:

"On m'affirme l'existence d'une lettre qui aurait été adressée par l'empereur à l'un de ses intimes, avec qui il est le plus en confiance et dont les conseils sont souvent les plus sages et toujours les plus sincères.

"Cette lettre ferait allusion au procédé de la reine Victoria ne rendant pas à l'impératrice la visite qu'elle en avait reçue.

"C'est l'impératrice elle-même, il est vrai, qui avait dispensé la reine de cette visite.

"L'Empereur, toutefois, dans la lettre dont on parle, ne dissimulerait pas son mécontentement d'un fait inouï dans les fastes du monde officiel, et laisserait comprendre le peu d'illusions qu'il conserverait sur le rôle, peu sympathique à la France, que la reine Victoria va jouer à Lucerne, l'Angleterre étant préoccupée de l'union commerciale qui vient d'être conclue entre la France, la Belgique et la Hollande.

"Quant à la guerre, l'Empereur se déclarerait prêt à la faire, mais il annoncerait qu'il est disposé à attendre, pour la faire, qu'une circonstance favorable se présentât.

"Quel une lettre d'une haute importance; telle est même sa gravité que, malgré notre confiance dans la source où nous l'avons puisée, il nous est impossible de la donner sans l'entourer de toutes les réserves possibles.

"L'avenir nous apprendra, qui aura eu raison, ou de notre nouvelliste, ou des feuilles officieuses qui ne manqueront pas de nous accabler de démentis."

Ne serait-ce pas à M. de Persigny que la lettre dont parle le *Gaulois* aurait été adressée?

— Il est question, dit l'*Illustration militaire*, de la création d'un corps de 12,000 hommes seulement, destinés à fournir des compagnies de *grand's gard's* et de tirailleurs et d'éclaireurs. Ce corps d'élite d'une organisation toute spéciale, et formé de volontaires pris dans les rangs de l'armée, inaugurerait une sorte de fusil revolver à *réservoir*, ayant, assure-t-on, quelque analogie avec la *carabine Jarra*, mais dont la fabrication est tenue fort secrète.

— On écrit d'Agen à la *Gironde*, le 12 août.

Depuis quelques jours, l'aspect des raisins change et se colore à vue d'œil. Les vendanges auront lieu dans quinze jours, vraisemblablement dans tout l'Agenais. Nous sommes certains d'obtenir plus que jamais quantité et qualité exceptionnelles, pourvu que la grêle (seul fléau que nous puissions craindre!) ne ruine pas subitement nos plus chères espérances."

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 7 septembre.

Nous avons à constater, aujourd'hui, un calme remarquable sur le marché monétaire, mais le taux n'a guère varié. Le taux d'intérêt des billets de premier ordre est de 10 à 12 par an, et de 1 à 1 1/4 et 1 1/2 par mois celui des billets de second ordre.—Le papier hypothécaire est à 10 à 12 par an le No 1 et de 12 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 143 1/2 à 143 3/4 contre 143 3/8 à New York, et, après s'être vendu à 144 et 143 1/4, a fermé à 143 1/2 à 143 3/4.

Les transactions comprennent $13,000 (3000, 5000 et 5000) à 143 1/4; $22,500 (2500 et 20000) à 143 3/8; $24,500 (1000, 1500, 10,000 et 12,000) à 143 1/2; $8000 (1000, 2000 et 5000) à 143 5/8; $30,000 (1500, 2000, 2000, 5000, 10,000 et 10,000) à 143 3/4; $1200 à 143 7/8, et $2000 à 144. Nous n'avons aucune vente d'argent à mentionner. Nous cotons les demi-piastres américaines à 135 3/4 à 136 1/4, et les piastres mexicaines à 147 1/2 à 148.

Les opérations de change étranger ont été presque complètement arrêtées. Les cours n'ont guère varié. Il ne s'est fait aucune vente de Sterling—Dans le change sur France, 25,000 francs, en change de commerce No 1, à 3.62 1/2 et 10,000 de banquiers à 3 61 1/4. Nous cotons le Sterling à 155 à 156 le clear bon à No 1 et 157 à 157 1/2 le change de banque, le change sur France, à 3.67 à 3.63 3/4 le premier et 3.61 1/4 à 3 60 le second.

Le change américain est resté languissant, mais les acheteurs, s'attendant à une nouvelle baisse, se sont tenus à l'écart. Les banques ont tiré sur New-York à 1/8 à 1/4 de prime les petites sommes; plusieurs d'entre elles ont offert de tirer pour d'assez fortes sommes au pair. Un chèque de banque de $30,000 sur New York s'est vendu au pair. Les ventes de change de commerce sont: $1,000 d'escompte, et $10,000, sur New-York, à vue, à 1/4 d'escompte, $75,000 (12,000, 13,000, 25,000 et 25,000) à 1/8 et $10,000 à trente jours de vue, à 1.

Il ne s'est vendu ni actions ni bons. Une vente de $4,000 en mandats de l'Etat a eu lieu à 70 3/4.

Les billets de ville ont été très recherchés et irréguliers. On a vendu $10,000 et $15,000 à 33 1/4 d'escompte, $3,300, (1,100 et 2,200) à 31 1/2. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 35 d'escompte et vendu à 33 1/2.

Il ne s'est pas vendu de billets de l'Etat.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 7 septembre 1868.

COTON—Le marché a été borné, ce matin à l'ouverture du marché, et, bien que les facteurs ne soient pas moins disposés à faire face à la demande plus librement qu'ils ne l'avaient fait samedi—et il y avait probablement à vendre à peu près 1000 balles—le calme a continué à régner pendant toute la journée, de sorte que les opérations n'ont pu embrasser que 150 balles qui ont changé de mains à des chiffres qui indiquent une baisse de 1/4 à 1/2 c. Nous cotons actuellement le coton, nouveau, savoir: 25 1/2 c pour le low middling et 27 c pour le mid dling.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1868	balles	3041
Reçu aujourd'hui		760
précédemment		1989
		2749
		5790
Expédié aujourd'hui		000
précédemment		771	771
Stock en mains		5022

FRET—Le marché est toujours extrêmement calme. Quant à ce qui regarde les ports étrangers, il n'y a eu de moment que 3 navires qui ont cette destination, savoir un navire et 1 barque pour Liverpool et un navire et 1 barque pour le Havre; les offres suffisent à peine à l'occupation de ce peu de capacités.—Dans le cabotage, les vapeurs réguliers obtiennent du fort chargement de produits, de grains &c, et il se fait actuellement de plus nombreuses offres de coton pour les ports en question. Il ne se fait encore rien sur voiliers. Nous cotons coton sur vapeur pour New York 7/8 c la livre; farine pour New York 70 à 75 c le baril, tabac $7 50 à $8 le bt, porc et bœuf à $1 le baril pour New York et Boston, 15 à — c le boisseau. Coton pour Liverpool 5/8 d, tabac 30s à le boucaut, farine du 3 à 6d le baril. Sur voiliers les taux du coton pour le Havre sont: 1c la livre, $12 le boucaut de tabac.

SUCRE—Il ne s'est fait aucune vente importante aujourd'hui, et dans l'article il ne se fait que des affaires en détail et par le placement de 12 et 12¼ c la livre de sucre de Cuba Nos 11 à 12, 13 à 13¼ pour les Nos 13 et 14, 14¼ à 15¼ pour les Nos 15 et 16 et 14¾ à 16 pour les Nos 17 et 20. Quelques boucauts, prenables en magasin, se sont vendus à ces prix. Il reste sur le marché un peu de sucre de la Louisiane de la qualité de vente en détail 13¼ à 15¼ c la livre de fully fair à prime.

MÉLASSE—Il ne s'est pas fait de demandes de l'article et faute de ventes nous omettons nos cotes.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Il ne nous est arrivé aucun bateau de l'Ouest depuis notre dernier rapport.

FARINE—Le marché est inactif et il ne s'est fait que des affaires bornées aujourd'hui. Les principales ventes ont embrassé 1500 barils dont 150 de superfine, en trois lots, à $7 80 de simple extra à $7 20, 50 de simple extra à $7 25, 78 do à $7 37½, 30 de double extra à $8 25, 8 barils à $7 12½ pour la superfine, $8 pour la double extra et $7 37½ pour la simple extra, 27 de superfine à $7 25, 24 de triple extra à $9 50 d'extra de choix à $12 50 le baril, 250 de triple et 600 d'extra de choix à des conditions privées.

MAIS—Il n'y a que très peu de maïs au débarcadère. Cependant, il ne s'est fait aucune demande aujourd'hui, c'est pourquoi nous référons aux prix de samedi dernier. Les ventes d'aujourd'hui n'ont embrassé que 150 sacs de blanc nouveau de la Louisiane à 95 c et 600 de blanc de choix à $1 15 le boisseau.

AVOINE—L'article est calme, mais ferme, 80, 20 et 150 sacs se sont vendus aujourd'hui à 65 c le boisseau.

SON—Il n'y a pas de son au débarcadère. Le marché est ferme et le stock en magasin rond. Il se vend à $1 30 les 100 livres, bien que nous n'ayons pas eu aujourd'hui de vente valant la peine d'être citée.

FOIN—Le foin est calme. Le prime de la rivière Ohio est coté nominalement à $14, do de New York $20 le tonneau.

SAINDOUX—Le saindoux en tierçons s'est vendu en détail ce matin à 20 c et en barillets 21¼ c la livre. Depuis lors 40 tierçons de l'article vendus à 19 c la livre.

PORC—Il ne se fait, dans l'article que de petites affaires en détail à $30 75 le baril de mess.

BACON—Le marché a paru plus animé et les prix sont plus fermes aujourd'hui. Ventes de 20 barriques de côtes desséchées comprenant 5, 6 et 9 barriques à 19 c, 24 et 30 tierçons de jambons cuits au sucre à 20 c la livre et 5 tierçons à 21 cents.

BEURRE—La demande est modérée à 30 à 34 la livre de l'article venant de l'Ouest, 40 à 45 c pour le bon beurre du Nord et 47 à 48 c pour le Goshen de choix.

FROMAGE—La demande est calme. Western Reserve et Factory, 15 à 18c fromage crème, du Nord 18 à 20 c skim 10 à 15 c la livre.

SEL—Le marché est calme. Nous cotons encore l'article comme suit: $2 10 à $2 15 le sac de Liverpool gros et fin pris en entrepôt et $2 55 à $2 60 en magasin. Le sel des Iles Turques vaut 50 à 60 cts le boisseau.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 8 septembre 1868.

Arrivés, 1er—170 veaux et veaux d'un an, 114 moutons.

Vendu—366 bœufs du Texas, 375 veaux et veaux d'un an, 48 cochons, 585 moutons, 3 vaches à lait.

A vendre—375 bœufs du Texas, 221 veaux et veaux d'un an, 151 cochons, et moutons, 12 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête 35 00 à 50 00
[illegible]

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré JEUDI, 10 septembre, à [...] heures du matin, à la Cathédrale St. Louis, pour le repos de l'âme de feue Dame R. Durel, [...] née Concepcion Cajan. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister sans autre invitation. De la part de son époux.

Le Dr. CHARLES F. KELLS, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, même maison que la rue de Canal, près de Lopez. [illegible]

$100,000

DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché, AU BUREAU DE CHANGE De J. BRETTE, 6......RUE ST-CHARLES......6

Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouteries.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 août—2mPP

Club Washington Démocrate du 6ème Ward.

UNE réunion spéciale aura lieu, dans la salle du Club, à l'angle de la rue Johnson et du Chemin du Bayou, CE SOIR, mardi, 8 septembre, à sept heures. L'exactitude est requise.

NEMESES GONZALES, Président.
C. O. LAURANT, Secrétaire. 8 sept—1f

Taxes d'Etat.

Dernier mois pour payer les taxes.—Aux contribuables du Deuxième District.

LES contribuables sont notifiés que les rôles pour la collection des taxes d'Etat, pour l'année 1867, seront fermés le 30 septembre 1868. Ceux qui veulent éviter les frais sont requis de venir payer leurs taxes avant la date ci-dessus.

L. E. LEMARIÉ,
Collecteur du Deuxième District.
8 sept au 30 Bureau, Court Building, enc. St Pierre.

Società Italiana del Tiro al Bersaglio.

La riunione ordinaria mensuale avrà luogo MERCOLEDI prossimo, 9 settembre, alle ore 7 1/2 P. M., nella sala del Consolato d'Italia. Si avvisano i socii ad intervenire ed essere puntuali. Per ordine del Presidente.

G. DELL' ORTO, Segretario.
8 sept

A vendre.

MAGASIN de prix, en briques, situé dans la rue Tchoupitoulas, près la rue Poydras.—Un bon emplacement pour un commerce de produits de l'Ouest ou une grocerie en gros. La propriété donnerait un bon revenu. Pour plus de détails s'adresser à

O. VALETON, encanteur, coin Tchoupitoulas et Natchez.
8 sept—5f

Avis.

MME. Vve BOULANGÉ fait connaître aux amis et anciens clients de son mari, qu'elle continue le même genre d'affaires de tonnellerie, à l'encoignure Juneau et Promenade Carondelet. Elle profite de l'occasion pour les remercier de l'encouragement donné à son mari et leur en demande respectueusement la continuation.

M. E. O. Brien est chargé de conduire l'atelier. On demande des ouvriers. 8 sept—3f

Avis.

MA femme LOUISA WERNER (née Fe'lrath) ayant quitté le domicile conjugal sans aucune cause ou provocation, je previens le public de ne pas lui faire crédit en mon nom attendu que je ne veux être responsable d'aucune des dettes contractées par elle.

ANTON WERNER,
8 sept—3f Encoignure Troisième et St-Denis.

Logia Liberal No 5 A. O. G. F.

Los hermanos que la componen se reuniran el MARTES, 8 del corriente, a las 7 de la noche, en el local de la Logia, para eleccion de oficiales y tratar de asuntos interesantes. Se suplica la mayor asistencia.

Por orden del Vble. G.
MANUEL TRUCH, Secretario de Minutas.
8sept—2

Nouvelle confiserie.

Coin St Louis et Dauphine

LE soussigné annonce au public qu'il fait aujourd'hui, 6 septembre, l'ouverture de la nouvelle confiserie qu'il vient d'établir au coin des rues St-Louis et Dauphine. Toutes commandes pour repas de noces et autres seront remplies dans le plus bref délai. On trouvera invariablement chez lui, en outre des pâtisseries de premier choix et les plus délicats, des vins et des liqueurs de choix.

6 sept.—1 m. ALOYSE WEISSENTHANNER.

Bureau du Surintendant des Ecoles Publiques.

Nouvelle Orléans, 3 septembre 1868.
ÉCOLES PUBLIQUES.

LA session annuelle des Ecoles publiques de la ville commencera le LUNDI, 7 du courant, à 9 heures du matin.

Les surintendants devront se présenter aux principaux des écoles auxquelles ils ont été assignés en dernier lieu.

Les règlements qui ont trait à l'organisation et à la direction des Ecoles de la ville sont les mêmes qu'à la dernière session.

4 sept—4f Wm O. ROGERS, surintendant.

JOHN H. KEEP. JER. S. HOGAN

KEEP & HOGAN,

Importateurs et Marchands de QUINCAILLERIE.
No. 36, de la rue Nouvelle-Levée,
No. 38, de la rue Tchoupitoulas
6 sept—1m Nlle Orléans.

JOS. RIFFLARD & FILS.

Successeurs de
V. Durand & Riffard,

Négociants commissionnaires, 43, Vesey street, New-York.
Joseph Riffard, Jules L. Riffard, Hippolyte E. Riffard.
6 sept—F. P.

P. J. PAVY......ALFRED PAVY......JOS. A. HINCKS.

P. J. PAVY & CO.,

Facteurs de coton et négociants commissionnaires,
Rue Carondelet, No 61.
Nouvelle Orléans, Lne.
1er sept—1mo

A. THOMSON & CO.,

RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MÉLASSES ETC.

Importateurs et marchands de sucres et mélasses de la Louisiane et de l'étranger.
Rue Tchoupitoulas, No. 48.
1er sept—1an

ALFRED H. PIERSON,

(Successeur de Foulon & Pierson,)
NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Nos. 95 et 97 de la rue Gravier.

IL remplit promptement les commandes des marchands, des grocers et des droguistes. Les ventes de Coton, Sucre, Riz et autres Produits de la campagne sont l'objet d'une attention spéciale.
30 août—1m

OSCAR BERCIER & Co.

☞ Ont transféré leurs bureaux de la rue des Magasins au
No 81 RUE POYDRAS,
entre Tchoupitoulas et Magasins.
1er sept—6f

Produits de l'Ouest!

200 barils PORC MESS.
100 colis SAINDOUX de choix.
100 barils HUILE DE GRAISSE d'hiver.
300 caisses CHANDELLES DE L'ETOILE.
300 caisses AMIDON raffiné.
100 tierçons JAMBONS au sucre,
et autres marchandises, à vendre par
OSCAR BERCIER & Co.,
1er sept—6f No 81 rue Poydras

Vin Rouge.

126 BARRIQUES VIN CASTELMORON W. K., en débarquement du "Kennedy", de Bordeaux.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
1 sept—6f 62, Vieille-Levée.

Bouchons! Amandes! Savon! &c.

EN débarquement du John H. Kennedy de Bordeaux,
82 balles BOUCHONS comprenant un assortiment pour vins, soda, damejeannes, &c.
[...] AMANDES sans coques
[...] CRÈMES de tartre.
[...] TARTRE blanc et rouge.
[...] HUILE d'amandes douces.
[...] SAFRAN d'Espagne
[...] SAVON de Castille (véritable).
[...] paquets RACINE de reglisse.
[...] barils moutarde en grain.
Le tout à vendre à des conditions libérales.
P. CUSACHS,
1er sept—6f 231, rue Royale, coin St-Philippe.

EN magasin et à vendre à des prix modérés.
100 livres d'IRIS en poudre 1re qualité.
200 barils CAMPÊCHE
100 BOIS JAUNE.
Et un assortiment complet d'articles pour teinturiers, confiseurs, liquoristes, &c.
P. CUSACHS.
1er sept—6f 231, rue Royale, coin St. Philippe.

Dr. D. DURAC,
De la Faculté de Montpellier,
Et de la Nouvelle-Orléans.

A L'HONNEUR d'informer le public de la Nouvelle-Orléans qu'ayant quitté la paroisse Lafourche, où il pratiquait depuis quinze ans il vient de s'établir à la Nouvelle-Orléans, où il a ouvert un cabinet de consultations à l'angle des rues Dumaine et Bourgogne.

CONSULTATIONS de 11 heures A. M. à 2 heures P. M., tous les jours le dimanche excepté. CONSULTATIONS GRATUITES POUR LES PAUVRES le dimanche, de midi à 2 heures. 29août—1m

EN débarquement du navire John H. Kennedy, et à vendre par le soussigné—
120 barriques vin rouge Côte de Clairac.
32 " " blanc Château de Curson,
351 barils " rouge St-Julien,
2460 caisses " Côtes de Bourg.
40 barriques " Ste Eulalie,
250 caisses " " [...]
50 paniers champagne J. Rouvallon & Cie.
25 demi barriques Montferrand F. S.
30 août—6f C. CAVAROC.

Propriétés à louer.

On demande

POUR le 1er octobre, une petite maison-cottage, et une demi maison. S'adresser par lettres à la poste, Lock box 586, en donnant l'indication du prix et de la localité de la maison, ainsi que sa distribution. 6 sept—3f

A LOUER,

La MAISON à trois étages, située à l'angle des rues Vieille Levée et Quartier, avec magasins au rez-de-chaussée. S'adresser à M. E. EUDE, notaire public, No 120, rue Royale, Possession le 1er octobre 1868.

Aussi à louer ou à vendre.

Une MAISON double et à étage, ayant huit chambres, cuisine haute de quatre chambres, grande cour, grand jardin, etc., etc., située rue Dumaine Nos 367 et 369. La maison peut être visitée et remise à neuf. S'adresser sur les lieux le matin jusqu'à 10 heures, et le soir, de 3 heures à la nuit. 4 sept—10f

A Louer,

Le grand magasin, à l'épreuve du feu, No 80 de la rue du Canal—le meilleur emplacement de la ville. Pour les conditions, s'adresser à
LÉON GODCHAUX,
2 sept—1m Nos 81 et 83 de la rue du Canal.

A LOUER.

A louer, encoignure Royale et Bienville, un bâtiment de maison avec cour, dépendances et écurie [...]
F. MALLARD

A louer.

Une MAISON située au No 2[...] de la rue Royale, [...] St-Philippe, ayant huit grandes et cinq petites chambres, un grand verandah mis à neuf et autres. S'adresser à [...] ou l'autre des magasins de marchandises [...] No 103 de la rue du Canal, ou No 2[...] de la rue Royale, coin St-Philippe.

Maison à Louer.

MAISON à louer, rue Remparts, entre Dubois et St Pierre. Livraison le 1er octobre prochain. S'adresser chez F. A. Ducros, 138, rue de la Commune.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs.

Dans le courant de l'été, l'Académie a été décorée de nouveau, la scène a été agrandie, les moyens d'entrée et de sortie ont été augmentés, la salle a été mieux aérée—en un mot, on a fait de ce théâtre le plus complet du pays.

LA SAISON DES SPECTACLES
Sera inaugurée
MARDI, 8 SEPTEMBRE,
PAR
La grande troupe de Comédiens Ethiopiens
DE
EMERSON, ALLEN & MANNING.
4 sept

LA

COMPAGNIE NATIONALE

DE

TÉLÉGRAPHE.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE, portant le nom de

"Compagnie Nationale de Télégraphe,"

a été organisée. Elle a de précieux privilèges qui lui sont accordés par une loi récente du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les principaux chemins de fer des Etats-Unis. Les actions seront émises sur le même principe que celles des "Merchants' Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il s'agit de faire en sorte que les négociants s'intéressent à la nouvelle entreprise, moins pour vendre les actions que de s'assurer du commerce du pays qui traversent les lignes.

Le capital doit être de

$10,000,000

représenté par $100,000 actions de

$100 au pair,

Mais le montant à payer comptant est de

$35 par actions

et sera versé comme suit: un pour cent du montant de la souscription, et rien de plus jusqu'à ce que toutes les actions soient prises; ensuite, sur appels des Directeurs. Les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il aura été payé trente-cinq pour cent de la valeur (au pair) des actions, des certificats d'actions seront émis. Ce paiement mettra dans la caisse de la Compagnie un

Capital de $3,500,000

qui suffira pour l'établissement de lignes doubles jusqu'à tous ou presque tous les points qu'ont atteints les monopoles actuels.

Les compagnies actuelles de télégraphe du pays ont été consolidées en un énorme monopole, elles exigent plus de six millions de piastres par an, soit cent pour cent sur le coût de leurs lignes.

Le gouvernement des Etats-Unis a reconnu l'importance du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle-ci des privilèges que n'a jamais obtenu une compagnie de ce genre. Par exemple il n'a jamais été permis à une compagnie de construire des lignes sur tous les chemins de fer et toutes les routes de la malle. La position de la compagnie à l'égard de celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. La question de droit de passage est à jamais décidée.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être ni vendues ni transférées à une autre compagnie quelconque. La loi du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée défend tout transfert des privilèges accordés.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Un pour cent des actions sera exigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits par les Directeurs, lorsque ceux-ci le croiront nécessaire pour établir les lignes, mais il ne sera pas fait d'appel, après le paiement de ces un pour cent, avant que la souscription ne couvre tout le capital.

Capital nécessaire pour le moment.

La Compagnie croit qu'il suffira de trente-cinq pour cent du capital pour construire et établir complètement

25,000 milles de Télégraphe

qui relieront entre eux tous les centres de commerce et les points importants des Etats-Unis. Cette opinion repose sur l'évaluation des personnes responsables qui ont offert d'établir les lignes.

La Compagnie Nationale de Télégraphe est organisée en vertu des lois de l'Etat de New York et de privilèges accordés par une loi du Congrès du 24 juillet 1866.

Président—GEORGE B. SENTER, Cleveland, Ohio.

Vice-Président ROBERT SQUIRES, de la ville de New York.

Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la ville de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE

Nos 64 et 66 de Broadway, New York.

Un montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nlle Orléans. Ceux qui souscriront au capital seront placés sur un pied d'égalité avec les organisateurs et auront, comme eux, tous les privilèges dont la Compagnie peut et pourra jouir plus tard.

Les souscriptions sont reçues par

DANIEL EDWARDS,

Directeur résident des Etats de l'Alabama, du Mississippi, du Texas et de la Louisiane.

Nos 28, 30 et 32 de la rue Nlle-Levée,
Nouvelle-Orléans, Lne.

et chez

D. WEBSTER, au bureau de R. G. DUN & CO.,
No 70 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées d'en informer le directeur résident, Daniel Edwards, de cette ville.

6 sept—3m ... M J S

AVIS AUX PLANTEURS,

Bi-Sulfite de Chaux, de Bonnabel.

(SUGAR LIME.)
H. BONNABEL.
6 sept—1m No 2[...] rue Peters, encoignure Douane

Avis.

Billets de la Loterie de la Havane, garantis vérités à vendre, par les soussignés, marchands ayant bon... aux prix réduits suivants:

Billet	$34 00
Double billet	17 00
Quart de billet	8 50
Dixième de billet	3 50
Vingtième de billet	1 75

Estampes par les percepteurs du revenu intérieur et de l'Etat. Les acheteurs se souviendront que ceux qui achètent des billets sans estampes s'exposent à l'amende et à l'emprisonnement, conformément aux lois.
J. J. LIBANO 165 Royale, entre St-Pierre et Orléans. M. R. FERNANDEZ, coin Royale et Douane. M. PESANT, Nos 27 et 30 de la rue St Charles et No. 8 rue Carondelet. 8 sept—4f

Café Napoléon.

OUVERTURE, AUJOURD'HUI du magnifique salon de Lager Beer au No 32 de la rue Royale,

CAFÉ NAPOLÉON,

(ancien Restaurant Galpin)—Le soussigné n'épargnera rien pour faire de son salon l'égal des meilleurs établissements de ce genre à la Nlle Orléans. Des garçons attentifs et polis y serviront aux amateurs de la bière, des vins et toute espèce de liqueurs de choix. Le patronage du public est respectueusement sollicité.
3 sept—1m JNO. STRAUGHAN Propriétaire.

Auguste Broué.

(OLD PELLERIN)

Annonce à ses amis et au public qu'il a ouvert récemment le Restaurant Campagnard au No 41 rue de Chartres, entre Dumaine et St Philippe. On trouvera chez lui toute ce qui se fait de plus de Bonne table et bons vins, avec une bonne réduction de prix.—Il louera aussi des chambres garnies aux habitants de la campagne. 3sept—1ms

CHAUDIÈRES A SUCRE.

CHAUDIÈRES A SUCRE

Chaudières de la célèbre fonderie de MM. R. & J. RANKIN, de Liverpool—Un assortiment de Chaudières en fer battu et en fer fondu, disponible et à vendre par

M. A. DE LIZARDI,

[...]—1m (No 136 de la rue de la Commune.

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DERON.

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer de prospectus à l'établissement. 21août—1an

Ecole Commerciale et Classique,

POUR EXTERNES ET INTERNES.
Angle des rues Conti et Dauphine.

A. V. ROMAIN,
DIRECTEUR.

LA rentrée des classes est fixée au lundi 7 septembre.

Le Directeur espère que la ponctualité des élèves à se présenter à l'école, le jour susnommé, lui permettra de procéder sans retard à l'organisation des classes et à l'ouverture des cours.

Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur,
22août—9

Collége Classique et Commercial,
133, RUE DU QUARTIER,
entre Remparts et Bourgogne.

Directeurs EDW. C. HAYDEL—CHS. BLETON.

CE collége, dont l'ouverture a eu lieu le 1er septembre, compte déjà un grand nombre d'élèves. Il ne recevra qu'un nombre limité de pensionnaires qui seront l'objet des soins les plus assidus.

Cours Classique et Commercial complet en anglais et en français. 6sept 1m.

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des Langues anciennes et modernes, et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireraient traiter avec M. FABRE sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres. 19juillet

Institution St-Joseph.

LE soussigné ouvrira, vers la fin de ce mois, à l'angle des rues St-Philippe et Prieur, sous le nom d'Institution St Joseph, une école à l'usage des garçons blancs. L'enseignement comprendra l'anglais, le français, les mathématiques, la calligraphie, l'histoire et la géographie. Prix pour les commençants, $3 par mois; pour ceux qui savent lire et écrire, $5. Classes du soir, de 6 à 8 heures. S'adresser au soussigné, au local de l'école.

19 août—1m ADELARD JOURDAN, Directeur.

Externat pour les Enfants des Deux sexes.

Dirigé par Mlle C. CHAPUIS,
Rue Royale, No. 128, entre les rues Toulouse et St-Louis, (vis-à-vis l'établissement Moreau.)

MLLE C. CHAPUIS a l'honneur d'annoncer aux parents de ses élèves et au public en général que la réouverture de son école est fixée au 1er septembre. Le local est spacieux et bien aéré, et une vaste cour permet de réserver un endroit séparé pour les récréations aux enfants de l'un et l'autre sexe. L'anglais, le français et la musique y sont enseignés avec le plus grand soin et à des prix modérés et en rapport avec le degré d'avancement de chaque élève. Mlle CHAPUIS remercie les familles du bienveillant patronage qu'elles lui ont accordé jusqu'à présent et sollicite la continuation de la même bienveillance. 3 août—1ms

INSTITUT ST-VINCENT.

CET institut dirigé par les Frères Chrétiens et situé sur l'Avenue Napoléon, entre les rues Magasine et Camp, s'ouvrira de nouveau LUNDI 31 août.

Les parents qui désirent faire donner à leurs enfants une éducation solide et chrétienne et profiter des avantages qu'offre cet institut si avantageusement connu, sont invités à ne pas tarder à les y envoyer, ce prenez les leçons étant tout à fait d'une haute importance.

Conditions—(Paiement d'avance.)

Classe préparatoire, par mois......$4 00
" intermédiaire, " 5 00
" supérieure, " 6 00

Pour les détails, s'adresser à l'Institut.

Les personnes qui ont peu de moyens et voudraient cependant que leurs enfants fussent instruits par les Frères Chrétiens auront l'occasion de les placer aux écoles gratuites de l'Avenue Napoléon ... LUNDI 31 août. 7août—1m

INSTITUT D'ORLEANS

Pensionnat et Externat
DE DEMOISELLES
Dirigé par Mme FARNET.

99......Rue Toulouse......99.

LES classes régulières commencent Mardi 1er septembre. Les cours se font en anglais et en français. La langue est l'objet d'une GRANDE ATTENTION. 2août—1an

RÉOUVERTURE DE L'INSTITUT ST-CHARLES.

LE pensionnat de l'Institut St-Charles rouvrira ses classes le 1er septembre. Pour renseignements et prospectus s'adresser au local du pensionnat, Nos 164 et 166, rue Bourbon en face de l'Opéra. 25 août—1m

INSTITUTION DERON,

INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS.
No. 283, Esplanade, encoignure Prieur.
Cours Élémentaires et Supérieurs, en anglais et en français.
Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc.
Classes du soir (tenue des livres comprise) de 6 à 7 et de 7 à 8.
La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 16 août—6m

Collége Commercial de la Louisiane

RUE CARONDELET, No 34,
Coin Gravier, Nouvelle-Orléans.
(Ayant une charte de la Législature de la Louisiane.)

LE Professeur A. D. Y. HENRIQUES, A. M. auteur de ... Président; R. B. MONTGOMERY professeur de Calligraphie, Vice Président—Ce Collège a ouvert LUNDI, 10 août. Les jeunes gens y trouvent tous les avantages d'une éducation commerciale complète. L'écriture, la tenue des livres, les calculs de commerce, anglais et étranger, une méthode de calculs abrégés rapide et des opérations du même. Les leçons d'écriture ... Pour les conditions et les détails, s'adresser au bureau du Collège. 14 août—1m

INSTITUTION CARNATZ,

267, au coin des rues Prytania et Première.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.

Cette institution est située dans un endroit salubre et retiré et jouit aux avantages d'un local spacieux ceux des trois départements de l'enseignement. L'enseignement est confié à un corps de professeurs compétents et l'instruction est complète. Les langues et tous les arts d'agrément enseignés par les meilleurs professeurs. ... Pour les conditions ... s'adresser à l'institution.
12août—6m

Externat pour jeunes Enfants.

MADAME MORRISON a l'honneur d'informer les familles qu'elle ouvrira un EXTERNAT pour jeunes enfants des deux sexes lundi, 17 août courant, rue de l'Hôpital entre Rocq... et Remparts.
Références MM. AUGUSTE MONTREUIL et J. A. MAYBIN
8 août—1m

COLLEGE PASSE CHRISTIAN,

PASSE CHRISTIAN (MISSISSIPPI)
Incorporé en 1866, par la Législature d'Etat,
Et dirigé par les Frères Chrétiens.

L'année académique commence le premier lundi d'octobre et termine à la fin de juillet.

Le Passe Christian étant reconnu depuis de longues années, comme le lieu favori et fréquenté durant la saison d'été, par la bonne société de la Nouvelle Orléans et du Sud. Il est superflu de s'étendre sur la beauté du site et la salubrité de cette localité.

Les études comprennent toutes les branches importantes enseignées dans les meilleurs colléges du pays.

Les termes doivent être invariablement payés d'avance.

La pension, le blanchissage et les frais de médecin, (pour un terme de cinq mois) $188.

Admission qu'on ne paie qu'une fois), et vacances au collége $60.

La musique et le dessin se paient séparément.

Un dépôt de $25 doit être fait pour les dépenses incidentes, les livres etc. Le surplus sera remboursé.

☞ Pour plus amples informations, s'adresser à l'Académie de Ste Marie, rue Poyfarré, à la Nouvelle-Orléans, ou au Frère ISAIAH, Passe Christian (Miss.)
7 août—3m

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES,

Sous la direction de Mme CENAS,
à l'angle des rues Esplanade et Claiborne.

LA session régulière commencera le 1er septembre. Le cours comprend toutes les branches d'une éducation française et anglaise complète. La musique est l'objet d'une attention particulière. 3août—2m

Université de la Louisiane.

DÉPARTEMENT MÉDICAL.

FACULTÉ.

A. H. CENAS, D. M., Prof. Ex. Obstetrique.
JAMES JONES, D. M., Prof. Obstetrique.
WARREN STONE, D. M., Prof. de Chirurgie.
T. G. RICHARDSON, D. M., Prof. d'Anatomie.
SAMUEL M. BEMISS, D. M., Prof. de Pratique de la Médecine.
STANFORD E. CHAILLÉ, D. M., Prof. de Physiologie.
FRANK HAWTHORN, D. M., Prof. Materia Medica.
JOSEPH JONES, D. M., (ci-devant de l'Université de Nashville), Prof. pro. tem. de Chimie.
W. C. NICHOLS, D. M., et C. J. BICKHAM, D. M., démonstrateur d'anatomie.

La trente unième cours annuel commencera le 16 novembre et se terminera le deuxième samedi de mars suivant. Des "lectures" préliminaires auront lieu tous les jours, à l'Hôpital de Charité à partir du 18 octobre. Les salles d'anatomie s'ouvriront le 25 octobre.

Une salle de pratique est attachée à chaque chaire de professeur. Les étudiants pourront y observer les faits mentionnés dans le cours.

Les membres de la Faculté sont médecins et chirurgiens de l'Hôpital de Charité et instruisent les élèves, chaque jour, au chevet des malades.

Prix—Pour tous les cours, $140; matricule $5; anatomie pratique, $10; gradué, $30. Paiement d'avance.

Pour plus de détails, s'adresser à
T. G. RICHARDSON, D. M., Doyen.
11août—3m—MJD

Collége Jefferson Ste-Marie,

Paroisse St-Jacques, Lne.

LA session prochaine de ce collége commencera le 1er octobre. Les Pères Maristes qui le dirigent sont à même de donner à leurs élèves une éducation française, anglaise, mathématique et classique complète.

PRIX (payable d'avance—$90) en or, (ou son équivalent) pour un session de cinq mois.

Pour plus de détails s'adresser au procureur du collége, à MM. Pourssine et Cie., rue Natchez, Nlle-Orléans.
18 août—3m D M J

INSTITUTION LOCQUET.

PENSIONNAT et EXTERNAT de DEMOISELLES
Nos 212 et 214 rue St Charles, et 201 rue du Camp.

Mlle M. A. BURR......Principale.

LA vingt-cinquième année scolaire de cette Institution commencera MARDI 1er septembre 1868.

Les élèves trouveront dans cette école les moyens d'acquérir une connaissance approfondie du Français, de l'Anglais, de l'Espagnol, du Latin et de la Musique.

Le département primaire assure à l'élève des cours aux professeurs expérimentés qui dirigent les cours supérieurs et aux Institutrices d'une même habilitude.

Pour plus amples détails, ou est prié de s'adresser à Mlle Burr, au local de l'institution, où on pourra également se procurer la liste des professeurs et des élèves, ou par lettre à la Poste Boîte fermée No 152.
15 août—3m—3 par sem

COLLÈGE COSMOPOLITE,
DIRIGÉ PAR CH. CARON,
Rue du Canal, 229.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe du jour, de 9 heures à 3 h. pour les garçons; classe du soir, de 6 à 9 heures pour les grandes personnes.

Enseignement. L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles.
15mai—1an.1f2

AVIS.

LE Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, au No 110 de la rue Carondelet, Premier District... ouvert... de 9 heures du matin à TROIS heures de l'après-midi ... taxes d'Etat ...
F. C. MAHAN,
4 sept—1m Percepteur des Taxes d'Etat.

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky

POUR LE 7 SEPTEMBRE—CLASSE 38.
Décidé par le tirage de la loterie de l'Etat du Missouri.

Plan de Police.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
48	46	44	5	58	33	14	71	70	12	29	41	4	—

Les soussignés donne les renseignements et paie sur demande les lots de leurs billets gagnés.

C. T. HOWARD,
Marchand de billets de loterie,
Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendues primes gagnées, ni de lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent.
24 juin—1m

Loterie de l'Etat de la Georgie,

Au profit de l'Asile des orphelins de maçons

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 7 Septembre.
No 471

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
12	77	55	73	16	35	15	64	59	53	76	69	74	27

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionaliste" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les lecteurs ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 18 Commercial Place, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.

DAVE G. JOHNSTON, Agent.
12 mai—1m

Comité Central Démocratique d'Etat

LA réunion régulière de ce comité aura lieu (sous les MARDIS SOIRS, à sept heures et demie, à la salle du comité rue du Canal, No 2[...].
3sept— THOMAS STEEL, secrétaire.

Comité démocratique de la paroisse d'Orléans

JOS. ELLISON, Président.

S ST MARTIN, vice-prés., P. LABARRE, Trésorier
C. W. CULBERTSON, trés. St. L. DUPEIRE, ...sec.

Comité Exécutif

JOS. ELLISON, président ex-officio.
M. LARDNER, F. L. JEWELL, J. LETTEN,
W. F. HARPER, W. F. RILEY, R. C. BOND.

Comité de Finance.

JOS. ALLISON, président ex-officio.
O. DUPEIRE, ARCH. MITCHELL, M. W. CLONEY,
J. S. ZACHARIE, A. STIBBOT, W. LOCKWOOD
N. A. LLAMBIAS, Jos. LOLLIA, JOHN HAAS.
W. P. DUNHAM.

Comité de Naturalisation et d'Enregistrement.

S ST MARTIN Présid., J. H. BERNOS, avocat de s.
W. L. MURPHY, A. SAMBOLA,
J. DELANEY, J. H. MUCKINS.
...—andeov

Extrait de Caldwell.

UNE HUILE qui rend aux cheveux leur couleur primitive. Aucun lavage de tête n'est nécessaire. A vendre par

O. N. MORISON,
Importateur et droguiste en gros,
No 12 de la rue des Magasins.
Dr JAMES SYME,
Droguiste en gros et en détail,
No 139 de la rue du Canal,

Et au dépôt de FELIX SARON,
No 14 de la rue Baronne, près Canal,
Dr J. HASTIN 18,
Droguiste, coin Chemin Félicité et Magasine.

Nlle-Orléans, 14 mai 1868.

EXTRAIT DE CALDWELL.

Ayant usé pas cette huile et dans mes expériences, l'ayant appliquée moi-même, je reconnais que c'est un des meilleurs articles qui aient encore été présentés au public pour rendre aux cheveux leur couleur primitive. En foi de quoi j'ai signé.

Signé FELIX SARON,
Importateur de cheveux, "Southern Emporium."
D. H. CALDWELL
Propriétaire de la patente,
Hôtel des Etrangers No 139 de la rue de Chartres.
23juil—3 f p s

Nattes, Nattes, Nattes

GRAND RABAIS

POUR CAUSE DE LIQUIDATION,
300 ROULEAUX NATTES de toutes couleurs, ainsi qu'un bel assortiment de marchandises sèches.

A vendre par D. BLANCHARD
1er août—3m 3ps. Rue Toulouse et Dauphine

Candi "Barber Pole".

LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS purs, en bâtons, de Candis de fantaisie, et de CONFISERIES.

NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée.

Vermicelli, Macaroni.

TOUTE espèce de Pâtes telles que VERMICELLI, MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTE, SPAGHETTI, &c., &c., constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché, par
NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Epices. Epices. Epices.

TOUTE espèce d'EPICES MOULUES—Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours frais, à vendre par
NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Extrait de Café,

CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par
NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Café pur—Moulu et Grillé.

NOUS moulons du CAFÉ pur tous les jours, nous le grillons nous-mêmes et le vendons à bon marché. Nous le grillons aussi pour les hôtels, les bateaux, promptement et à des prix raisonnables.
NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

AUX HABITANTS SUCRIERS.

Chaux! Chaux! Chaux!

LA FABRIQUE DE CHAUX établie au No 226, Promenade Carondelet, Vieux Bassin, fournira à MM. les habitants sucriers, comme par les années dernières, de la CHAUX DE COQUILLE préparée pour la clarification du sucre, aux plus bas prix possible, en barriques ou dans des barils à farine.

Tous ordres doivent être adressés à
W. L. CUSHING Eagle Cotton Yds Depot,
9 août 1m—1f2) No 61, rue St Charles N.-O.

Avis aux contribuables qui n'ont pas acquitté leurs taxes.

BUREAU du percepteur des taxes d'Etat, dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans,—No 9 de la rue de l'Esplanade.—Les personnes qui ... taxes d'Etat de 1867 ... Les frais ...
O. C. BLANDIN,
Percepteur des taxes d'Etat.
1er septembre 1868—1m

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOR,
Pharmacien de l'Université de Paris,
Rue Conti et Bourgogne

DENTISTES.

Dr. C. BLANCKE

416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418

Grande Réduction dans le Prix des Dentiers

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle.

GRAND SUCCÈS!

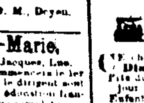

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sur argent; ils sont bien plus légers, moins chers ... moins cher et ne sont pas affectés par les acides.
28 mars—1an

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT,

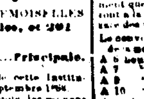

CHIRURGIEN DENTISTE
196......RUE DU CANAL......196
entre Bourgogne et Remparts, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 mai—1m PP

AVIS.

LE soussigné révoque tous pouvoirs par lui donnés jusqu'à ce jour.
JOHN PETTY.

A VENDRE,

Pour cause de départ.

LE CHANTIER DE BOIS de John Petit, situé à l'encoignure de la rue Robertson et de la Promenade Carondelet, ainsi les charrettes, mulets, ainsi que la propriété. On vendra le tout en bloc ou séparément, au gré des acheteurs. Conditions avantageuses. S'adresser au No 15... rue Royale.
Chez A. D. DORIOCOURT, notaire.
1er sept—1f

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres

A. BROUSSEAU & Co.,

Importateurs, offrent à bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce, toiles cirées, à meubles, et damassées.
NATTES—300 rouleaux nattes de Chine, 100 pièces de coco.
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Damas, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, reps, &c.
CORNICHES Bandes Flèches &c.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

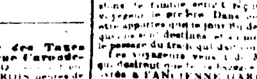

CE chemin, qui a été allongé est ouvert à partir de Dimanche, 16 du courant.

Prix du billet, pour aller et le retour, le même jour......25 cents
Enfants au-dessous de 12 ans......15

L'entrée de ce chemin, qui est fixé à la tête de la rue Lafayette ... dans les deux directions ... ENTREPÔTS et DES NÉGOCIANTS EN PRODUITS DE L'OUEST ... Compagnie a élevé une GRANDE GARE POUR LE FRET ... au marché du Canal ...

Le convoi à vapeur part de la nouvelle gare.	Le convoi à vapeur part du Lac.
A 6 heures et quart matin	A 5 heures du matin.
A 7 " et demie matin	A 6 " et quart matin
A 8 " du matin	A 7 " et demie matin
A 10 " et demie matin	A 9 " du matin
A midi	A 11 " et demie matin
A 2 heures après-midi	A midi
A 3 "	A 2 heures après-midi
A 4 "	A 3 "
A 5 " du soir	A 4 "
A 6 "	A 5 " du soir
A 7 "	A 6 "
A 8 "	A 7 "
A 9 "	A 8 "

Le convoi de 9 heures du soir, venant du Lac a pas plus tôt que la gare des voyageurs, tête Champs Elysées.

Le char à cheval partira de la ville à 4 heures du matin, et du Lac à 5 heures du soir. Pour le moment il ne pourra pas aller au delà de l'angle de la gare.

Pour les bateaux ... les passagers ... peuvent partir de la nouvelle gare à 4 heures du matin ...

Les bagages ... les effets légers de bagage et les pouvoirs ... voyageurs ... partant du Lac ...

O. FANDFLY,
8juillet—1f P Surintendant Général.